



# 10 NOV. 2016

## REIMS // 10H - 19H

NEOMA BUSINESS SCHOOL / 59 RUE PIERRE TAITTINGER

## ASSISES #2 RÉGION ARCHITECTURE

Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

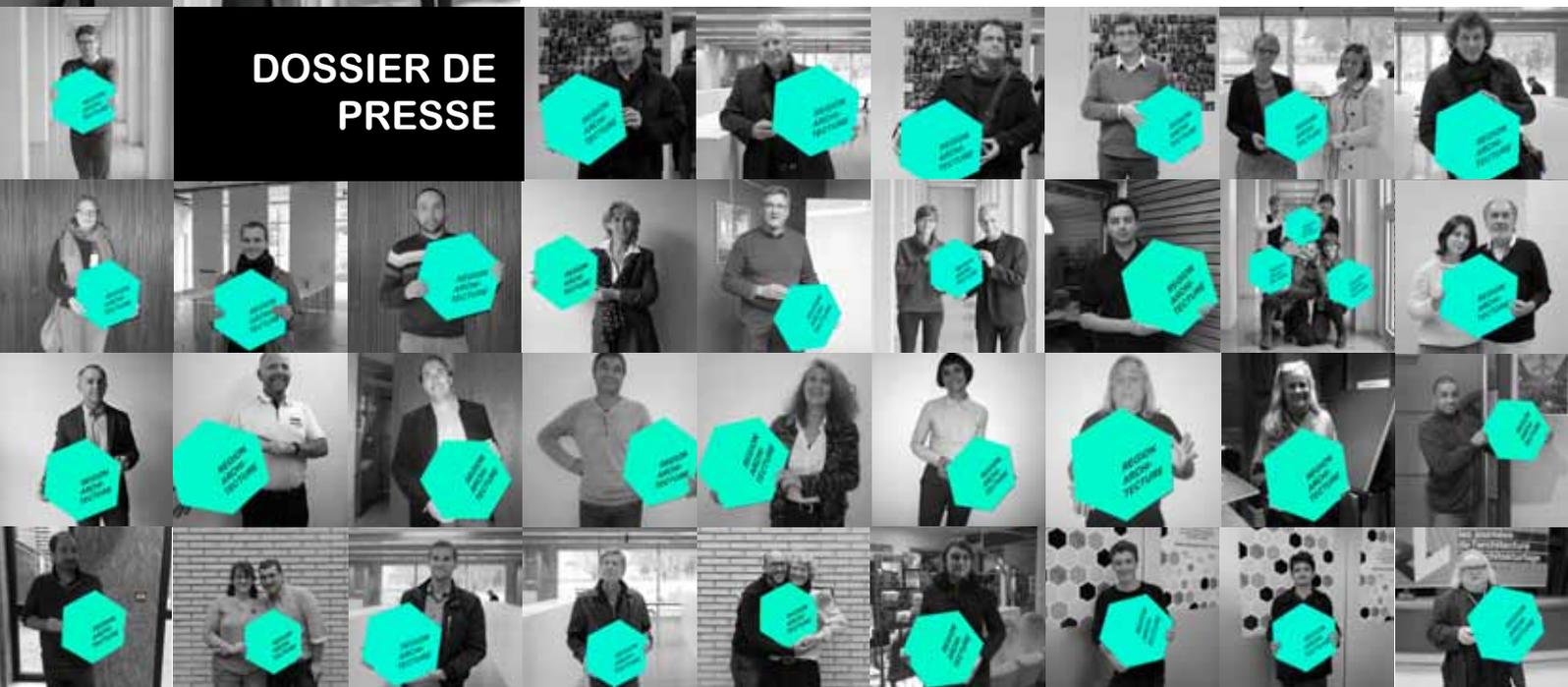
## GRAND EST

**Une initiative d'excellence proposée par les acteurs de la filière de l'architecture du Grand Est**

*Une journée pour mesurer, poursuivre et accélérer ensemble la mise en œuvre stratégique du Livre Blanc.*

*41 propositions d'une filière qui aménage et construit au service du développement économique et culturel, de l'attractivité et de la compétitivité du Grand Est.*

**DOSSIER DE  
PRESSE**







Coordination et organisation :  
Florian Descamps  
06 51 00 15 64  
f.descamps@nancy.archi.fr

Elodie Majcher  
03 83 30 81 36  
elodie.majcher@nancy.archi.fr

Contact presse :  
Estelle Seksik  
03 83 30 92 22 / 07 87 42 90 41  
estelle.seksik@nancy.archi.fr

Sommaire :

p 2 Les assises #2 / informations et contacts

p 3/4 Le programme des Assises

p 5 La conférence de Myrto Vitart

p 6/7/8 Les ateliers

p 9 Retour sur le projet Région Architecture

# ASSISES #2 RÉGION ARCHITECTURE Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine GRAND EST

10 NOV. 2016

REIMS // 10H - 19H  
NEOMA BUSINESS SCHOOL

59 rue Pierre Taittinger

accès : Tramway A et B - Bus 11 et 13  
Arrêt : «Campus Croix Rouge»

10 mn du centre-ville de Reims, en tramway  
10 mn des gares TGV, en tramway  
45 mn du centre de Paris, en TGV

[www.regionarchitecture.eu](http://www.regionarchitecture.eu)  
[contact@regionarchitecture.eu](mailto:contact@regionarchitecture.eu)



Conseils régionaux de l'Ordre des architectes d'Alsace,  
de Champagne-Ardenne et de Lorraine  
Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy  
Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg  
Institut national des sciences appliquées de Strasbourg,  
département architecture  
Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
de Lorraine  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin  
Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne  
Maison de l'architecture de Lorraine  
Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur  
Syndicats des architectes d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine  
Fédération Française du Paysage Alsace - Lorraine  
Fédération Française du Bâtiment



Avec le précieux soutien de :



# PROGRAMME 10 NOVEMBRE

REIMS - NÉOMA BUSINESS SCHOOL  
59 RUE PIERRE TAITTINGER

à partir de 9 h30

## Accueil

Lobby de l'amphithéâtre

10 h 00

## Allocutions d'ouvertures

- Alain MOTTO, Président du CROA Champagne-Ardenne
- Arnaud ROBINET, Député - Maire de Reims
- Lorenzo DIEZ, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY

10 h 30

## Un point d'étape illustré de l'avancement des propositions du Livre Blanc

avec 8 témoignages autour d'actions concrètes par leurs porteurs :

- *Pratiques innovantes et talentueuses* : un vivier en Grand Est
- *Le Crédit Impôt Recherche* : une solution pour innover en entreprise d'architecture
- *Villemin LAB* : premier chantier-école démonstrateur mutualisé en Grand Est
- *Thèse CIFRE* : une première en architecture
- *CAUE du Grand Est* : vers une Union Régionale au service de tous les territoires
- *Conseil architectural* : des architectes vacataires au service des intercommunalités
- *Architecture & Construction Bois, du patrimoine au numérique* : l'une des 5 chaires de recherche partenariales de France pour le Grand Est
- *Journées Nationales de l'Architecture* : ça bouge en Grand Est !

11 h 30

## Conférence de Ibos et Vitart, Grand Prix national d'architecture 2016

À peine récompensée par la plus haute distinction nationale en architecture, Myrto Vitart donnera une conférence aux Assises Région Architecture.

12 h 00

## Pause

- 14 h 00**      **5 ateliers thématiques pour continuer à construire le projet :**
- atelier 1 : *Une filière de l'architecture, ouverte, innovante et créatrice de richesses*
  - atelier 2 : *Booster le financement de la R&D dans les entreprises de la filière*
  - atelier 3 : *De la ruralité à l'architecture, un enjeu pour nos territoires*
  - atelier 4 : *Jeunes entreprises talentueuses cherchent maîtres d'ouvrage pour relever des défis*
  - atelier 5 : *Loi sur la liberté de création architecture et patrimoine : des opportunités concrètes*
- 16 h 00**      **Présentation de la synthèse des ateliers**
- 17 h 00**      **Une table ronde conclusive**  
***L'architecture au cœur d'une filière***  
***animée par Christine Desmoulins, journaliste, critique d'architecture***
- pour faire la synthèse des débats des ateliers, et apporter le point de vue d'acteurs nationaux et internationaux :
- Patrick BLOCHE, député, rapporteur de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
  - Chantal DASSONVILLE, directrice adjointe de l'Architecture à la Fédération Wallonie-Bruxelles
  - Thierry DAUCHELLE, président de la FFB Champagne-Ardenne
  - Catherine JACQUOT, présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes
  - Mylène LACH, secrétaire générale de l'association COMPA des anciens étudiants de l'ENSA de Strasbourg
  - Agnès VINCE, directrice de l'Architecture au Ministère de la Culture et de la Communication
- 18 h 00**      **Clôture des Assises**

## CONFÉRENCE

de Myrto Vitart  
de l'agence  
Ibos & Vitart

Grand Prix national  
d'architecture 2016

Amphithéâtre  
11h30

Entrée libre et gratuite

Récompensée tout récemment par la plus haute distinction nationale en architecture, Myrto Vitart donnera une conférence aux Assises #2 Région Architecture.

L'agence Ibos & Vitart, fondée en 1990, vient de se voir attribuer le Grand prix national de l'architecture 2016 pour son travail, fruit d'une longue et remarquable pratique à travers des édifices majeurs, comme l'extension du musée des Beaux-Arts de Lille (1997) pour lequel elle a été récompensée du Prix de l'équerre d'argent en 1997, la maison des adolescents de de l'Hôpital Cochin (2004) ou encore la médiathèque André Malraux (2008) de Strasbourg. L'oeuvre de Myrto Vitart et Jean-Marc Ibos témoigne d'une grande maîtrise géométrique et technique, impliquant une connaissance approfondie de tout le processus d'édification, de la conception à la réalisation.

Dès 1979, ces urbanistes ont travaillé aux côtés de Jean Nouvel jusqu'à fonder sept ans plus tard l'agence «Jean Nouvel et Associés». De nombreux projets ont vu le jour, dont «la Tour sans fin» située dans le quartier d'affaires de la Défense. En 1990, les deux associés montent leur propre cabinet: «Jean-Marc Ibos Myrto Vitart».



© Richard Schroeder

## ATELIERS

### ATELIER 1

#### Propositions associées

*Proposition 7* • Mettre en place des chantiers-écoles démonstrateurs architecturaux dans plusieurs friches de la région

*Proposition 11* • Mettre en place des chaires de recherche et d'innovation en architecture en lien avec les entreprises de la région

*Proposition 19* • Créer un Observatoire des pratiques et des produits de la filière de l'architecture permettant de capitaliser les innovations

### UNE FILIÈRE DE L'ARCHITECTURE, OUVERTE, INNOVANTE ET CRÉATRICE DE RICHESSES

#### Comment organiser et financer la structuration de la filière de l'architecture?

*Le chiffre d'affaire annuel de la construction représente 9,6 milliards d'euros en Grand Est, dont 2,9 milliards pour les seuls travaux publics. 1 950 entreprises d'architecture, 38 000 entrepreneurs et industriels du bâtiment, 1 380 bureaux d'études techniques participent à l'édification de notre cadre de vie en Grand Est. À toutes les échelles de l'aménagement, l'expertise de l'architecte se situe au croisement de dynamiques multiples portées par des acteurs issus de différents horizons et métiers. Tous ces acteurs participent de manière significative à l'économie du Grand Est. Mais au delà de ce seul aspect, ils lèguent un héritage physique et patrimonial aux générations futures, participant également à l'image de marque de la région. De la production du matériau brut à sa mise en œuvre, de réelles richesses et spécificités sont fortement valorisables, comme l'industrie du bois, du numérique, ou les savoir-faire et artisanats propres aux modes de construire de chacun de ses territoires. Toutes ces richesses pourraient dépasser de loin leur simple addition si leurs acteurs mettaient en synergies leurs compétences et leurs réseaux.*

\*Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

### ATELIER 2

#### Propositions associées

*Proposition 2* • Placer 50 doctorants dans les entreprises de la filière de l'architecture

*Proposition 3* • Créer une plateforme de coopération entre les acteurs de la filière pour développer la recherche et l'innovation en architecture dans la région

*Proposition 4* • Monter une cellule de conseil et d'accompagnement destinée aux agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour accélérer le développement de la recherche en entreprise

### BOOSTER LE FINANCEMENT DE LA R&D DANS LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE

#### Autour de quels sujets porteurs les entreprises d'architecture, les entrepreneurs du BTP et les industriels du Grand Est peuvent-ils identifier des besoins de recherche à même de leur faire gagner en compétitivité ?

*Par l'essence même de leur activité, les entreprises de la filière de l'architecture innover au quotidien. Confrontés à de nouveaux contextes, de nouvelles demandes et de nouveaux défis, elles mettent au point à chaque projet le cadre de vie de demain. Malgré ce fort potentiel innovant, ces entreprises restent cependant à l'écart des dispositifs de droits communs utilisés par les autres secteurs économiques pour développer de la R&D, comme le CIR\*. Depuis sa création en 1981, le dispositif CIFRE, a soutenu plus de 17 000 doctorants en entreprises, avec actuellement plus de 1300 thèses par an, dont près de deux tiers au sein de PME qui gagnent en compétitivité grâce à cette expérience. De toutes ces CIFRE, très peu ont directement bénéficié à une entreprise d'architecture. Les possibilités de recherches liées à ce domaine sont pourtant multiples, allant de l'étude des modes d'habiter susceptibles d'intéresser un bailleur social, au développement d'un nouveau système intelligent de construction porté par un industriel, ou la spécialisation de la pratique d'une agence sur un programme ou un champ patrimonial spécifique.*

\*Crédit Impôt Recherche

\*\*Convention Industrielle de Formation par la Recherche

## ATELIER 3

### Propositions associées

*Proposition 24* • Développer les missions d'architectes-conseils des intercommunalités pour mettre à profit leurs capacités d'expertise de proximité

*Proposition 30* • Couvrir les territoires ruraux par l'action d'une Union Régionale des CAUE

*Proposition 34* • Organiser ensemble aux quatre coins de la région, la première Journée européenne de Région Architecture

## DE LA RURALITÉ À L'ARCHITECTURE, UN ENJEU POUR NOS TERRITOIRES

### Comment renforcer la présence de l'architecte au sein des territoires ruraux ?

*Couvertes par l'action de leurs agences d'urbanisme, les grandes métropoles jouissent d'un accès au conseil architectural et urbain qui leur permet de guider à différentes échelles et temporalités leur politique de développement. Les territoires ruraux et les communes de petite taille ne disposent pas des mêmes moyens. Dans la région Grand Est, 7 départements sur 10 bénéficient de l'expertise d'un CAUE. Chaque année, près de 70 conseillers assurent plus de 3 000 actions de conseils auprès des particuliers, et accompagnent sur près de 1 600 dossiers les communes et collectivités du Grand Est, essentiellement rurales, qui reçoivent bien souvent par là la seule expertise architecturale dont elles peuvent disposer. Cette expertise est pourtant essentielle dans l'élaboration des documents d'urbanisme, dans l'accompagnement pour la réalisation d'équipements publics, dans les petites interventions d'aménagement, de requalification et de rénovation. Elle garantit la qualité paysagère et patrimoniale de nos paysages ruraux, participant de fait à leur attractivité et à leur identité.*

## ATELIER 4

### Propositions associées

*Proposition 9* • Consolider et mettre en réseau les dispositifs existants de professionnalisation et d'insertion des jeunes diplômés en architecture

*Proposition 21* • Soutenir l'installation des jeunes entreprises d'architecture en région et les accompagner dans leurs développements et diversifications

## JEUNES ENTREPRISES TALENTUEUSES CHERCHENT MAÎTRES D'OUVRAGE POUR RELEVER DES DÉFIS

### En accompagnant la démarche du SRDEII comment favoriser les pratiques innovantes, vecteurs de compétitivité et d'export pour les jeunes entreprises, qui bénéficient d'une situation frontalière unique ?

*Trop marqués pour certains, trop peu expérimentés pour d'autres, les jeunes talents de l'architecture peinent à décrocher leurs premières commandes. En effet, la reconnaissance de ses pairs à travers l'attribution d'un prix ou une parution dans une revue spécialisée n'est pas un tremplin suffisant pour pérenniser le potentiel d'une entreprise d'architecture installée depuis peu. Freinées par des contraintes administratives qui s'appuient systématiquement sur les chiffres d'affaires des trois dernières années et sur des dossiers de candidatures devant mettre en exergue à minima trois références similaires au projet concouru, les entreprises d'architecture attendent souvent plusieurs années entre une première œuvre à petit budget et l'accès aussi bien à des marchés publics que des commandes privées de plus grande envergure. Séparément et encore moins simultanément, la jeunesse et le talent ne sont pas des valeurs prépondérantes dans le mode de dévolution des marchés.*

## ATELIER 5

### Propositions associées

*Proposition 12* • Avec les habitants, initier 50 « Green Deal Architectures », réalisations architecturales expérimentales et démonstratives dans le cadre de marchés publics innovants

*Proposition 31* • Mettre en place un programme pilote de 50 PLU architecturaux et patrimoniaux dans les territoires ruraux

## LOI SUR LA LIBERTÉ DE CRÉATION ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : DES OPPORTUNITÉS CONCRÈTES

*Promulguée le 7 juillet 2016, la loi CAP attend désormais les décrets qui permettront son application. Outre l'abaissement symbolique de la surface minimum de recours à un architecte à 150 m<sup>2</sup>, et la mise en place de permis de construire simplifiés incitant au recours d'un architecte en dessous de ce seuil, la loi comporte de nombreux autres points qui pourraient modifier en profondeur le champ d'action de l'architecte. Entre autre, les compétences de ce dernier sont rendues obligatoires dans la constitution des permis d'aménager, tandis que l'identification claire de l'architecte dans le cadre des procédures de conception-réalisation, et l'obligation de faire figurer le nom de l'architecte sur ses réalisations mettra en avant son rôle clé dans l'acte de construire. Les normes appliquées sur les logements sociaux, les équipements publics, ou les édifices situés dans le périmètre d'une opération d'intérêt national pourront être assouplies par le biais de permis de faire ou d'innover.*

Rejoints par près 900 signataires de l'Appel collectif du 15 juillet 2015, les acteurs de l'architecture du Grand Est ont marqué une étape importante en publiant leur Livre blanc, travail coopératif qui présente un véritable projet novateur et unique à ce jour en France.

Les ateliers thématiques proposés lors des Assises #2 de Région Architecture s'inscrivent dans la volonté de soumettre des éléments concrets pour favoriser l'avènement d'une région européenne compétitive, connectée, vivante et attractive, en faveur de la mise en place en région d'une politique publique de l'architecture aux services des habitants dans les territoires urbains et ruraux.



## **RETOUR SUR UN PROJET, UNE DYNAMIQUE POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE ET AGILE EN RÉGION GRAND EST**

**15 juillet 2015  
Un appel collectif,**

Lancée le 15 juillet 2015 avec la publication d'un Appel Collectif, l'initiative RÉGION ARCHITECTURE est une démarche participative pionnière en France. Elle rassemble les acteurs de l'architecture d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine autour de deux ambitions partagées : jouer un rôle pro-actif dans l'édification de la nouvelle région Grand Est et accélérer la marche de toute la filière vers l'excellence, à travers la recherche et l'innovation.

En quelques mois, l'initiative RÉGION ARCHITECTURE a été rejointe par de nombreux citoyens d'horizons divers : habitants, élus, étudiants, artisans, architectes, universitaires, entrepreneurs, industriels.

**06 Novembre 2015  
Premières Assises,  
200 participants,  
70 contributions**

Portée par son succès, l'initiative RÉGION ARCHITECTURE s'est déployée devenant une véritable dynamique rythmée par des rencontres inter-régionales. Le 06 novembre 2015 à Nancy, près de 200 acteurs liés à l'architecture se sont réunis pour les premières Assises. Plus de 70 contributions écrites ont servi de bases de travail pour ce temps fort d'échanges et de productions collectives, organisé autour de 7 ateliers thématiques.

**20 janvier 2016  
Un Livre Blanc,  
41 propositions**

Synthétisant les idées apportées lors des Assises de Nancy, l'initiative RÉGION ARCHITECTURE a marqué une nouvelle étape dans sa structuration en publiant, le 20 janvier 2016, un Livre Blanc. Celui-ci propose un projet pionnier et collectif organisé autour de 41 propositions d'actions concrètes. Aux premiers jours de la région Grand Est, le Livre Blanc témoigne d'un projet déjà bien structuré et porteur d'une vision globale visant à mettre l'architecture au service de l'attractivité et de la compétitivité de la nouvelle région.

**10 novembre 2016  
Assises #2 Reims,  
étape et tremplin  
900 signataires**

Après un an d'action, les acteurs de la filière organisent le 10 novembre à Reims les 2<sup>ème</sup> Assises REGION ARCHITECTURE. Ouvertes à tout ceux qui veulent agir dès maintenant en région, elles permettront de mesurer, poursuivre et accélérer ensemble la mise en œuvre stratégique du Livre Blanc!





[www.regionarchitecture.eu](http://www.regionarchitecture.eu)  
[contact@regionarchitecture.eu](mailto:contact@regionarchitecture.eu)



**Florian Descamps**  
 Chargé de mission  
 06 51 00 15 64  
[f.descamps@nancy.archi.fr](mailto:f.descamps@nancy.archi.fr)

**Elodie Majcher**  
 Chargée de communication  
 03 83 30 81 36  
[elodie.majcher@nancy.archi.fr](mailto:elodie.majcher@nancy.archi.fr)

Conseils régionaux de l'Ordre des architectes d'Alsace,  
 de Champagne-Ardenne et de Lorraine  
 Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy  
 Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg  
 Institut national des sciences appliquées de Strasbourg,  
 département architecture

Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
 de Lorraine

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin  
 Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne

Maison de l'architecture de Lorraine

Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur

Syndicats des architectes d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Fédération Française du Paysage Alsace - Lorraine

Fédération Française du Bâtiment



Avec le précieux soutien de :

